

INTERACTIONS ENTRE ASPECT SÉMANTIQUE ET ASPECT VERBAL DANS LES LANGUES ROMANES : EXEMPLES EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

Louis Begioni

Université de Roma Tor Vergata
Italie
louis.begioni@gmail.com

Résumé. Cet article présente des réflexions sur la notion d'aspect verbal dans les langues romanes et plus particulièrement, il analyse les interactions entre son fonctionnement au niveau de la morphologie et son expression au niveau du sémantisme en donnant des exemples en français et en italien. L'auteur a d'abord voulu montrer comment l'opposition inaccompli / accompli caractérisée par la présence de l'auxiliaire aux formes composées permet de définir l'aspect verbal dans les langues romanes d'aujourd'hui. Ensuite, il étudie l'aspect « intra-sémantique » avec une approche qui se fonde à la fois sur le concept de télélicité et sur les principes théoriques de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume. Dans la dernière partie, il examine les interactions avec ces deux expressions de l'aspect en mettant en évidence les spécificités des effets de sens produits.

Mots clés. Aspect verbal. Linguistique comparée des langues romanes. Linguistique diachronique des langues romanes. Psychomécanique du langage. Morphologie verbale. Sémantique.

Abstract. Interactions between Semantic and Verbal Aspects in Romance Languages: Examples in French and Italian. This paper analyses the notion of the verbal aspect in Romance languages and especially, the interactions between its functioning at a morphological level and its expression at a semantic level giving examples in French and Italian. The author first wants

to show how the unaccomplished / accomplished opposition characterized by the presence of the auxiliary to compound tenses makes it possible to define the verbal aspect in Romance languages. He then studies the « intra-semantic » aspect with an approach that is based both on the concept of telicity and on the theoretical principles of the psychomechanics of language of Gustave Guillaume. Finally, he examines the interactions with these two expressions of the verbal aspect by highlighting the specificities of the consequent nuances of meaning.

Keywords. Verbal aspect. Comparative linguistics of Romance languages. Diachronic linguistics of Romance languages. Psychomechanics of language. Verbal morphology. Semantics.

1. Introduction

Les réflexions que nous présentons concernent la notion d'aspect verbal dans les langues romanes : nous étudierons les interactions entre son fonctionnement au niveau de la morphologie et son expression au niveau du sémantisme en donnant des exemples en français et en italien. En général, les grammaires traditionnelles des langues romanes ne prennent pas en considération cette catégorie grammaticale dans la mesure où elle dépend d'éléments surtout d'ordre morphologique. Depuis les années '60, ce concept emprunté à une catégorie linguistique bien définie dans les langues slaves est devenu objet de discussion et de recherche dans les autres langues. Dans le cadre de notre étude, nous tenons particulièrement à rendre hommage au professeur Jan Šabršula qui, dans nos rencontres et ses articles, nous a éclairé sur ce point. En particulier, il convient de citer son article "Le sémantisme verbal et l'aspect de l'action en tchèque et en français" (1988 : 549-565) dans lequel il définit de manière claire et explicite ce que l'on peut entendre par aspect en français en prenant appui sur le fonctionnement de la langue tchèque (Šabršula, 1963 : 166-179). Dans les langues slaves, l'aspect relève de procédés lexicaux (préfixation, suffixation, infixation, alternance vocalique i / a) et permet d'opposer les aspects imperfectif et perfectif (Srprová, 2012 : 81-92).

Dans les langues romanes d'aujourd'hui, il en va tout autrement ; c'est surtout l'émergence de l'auxiliaire qui constitue le fondement de l'opposition aspectuelle inaccompli / accompli qui prend appui sur la symétrie des systèmes verbaux entre formes simples et formes composées. On a donc affaire à deux conceptions très différentes l'une fondée sur le lexique – pour les langues slaves –, l'autre sur la morphologie – pour les langues romanes –, qui sont la manifestation d'une différence typologique majeure (Cohen, 1989 et Milliaressi, 2009 : 1-18).

Toutefois, dans les langues romanes, certains phénomènes d'ordre aspectuel ne peuvent être expliqués sans prendre en considération la dimension sémantique des verbes. Ainsi, en italien, aucune grammaire n'explique la raison pour laquelle les verbes *splendere* (resplendir) et *stare* (rester) ne possèdent pas de participe passé et ne peuvent être conjugués à un temps composé. Cela signifie qu'il est impossible de les associer à une action globalement accomplie dans le passé car leurs signifiés les en empêchent. D'une manière analogue, des verbes comme fr. « naître », it. *nascere*, fr. « mourir », it. *morire*, etc. possèdent des traits sémantiques qui impliquent le terme du procès verbal. D'où le concept d'aspect « intra-sémantique » dans des langues dans lesquelles c'est la morphologie qui prend en

charge cette catégorie. L'objet de notre étude sur le français et l'italien, portera donc sur les interactions entre l'aspect « intra-sémantique » et l'aspect verbal directement lié à la phase de construction morphologique du verbe mais elle ne concernera pas les problématiques liées à l'*Aktionsart*.

2. Ancrage théorique

Dans notre approche, nous nous référerons surtout aux principes théoriques de la psychomécanique du langage définis par Gustave Guillaume et en particulier à trois concepts fondamentaux : le temps opératif, la sémantogénèse et la morphogénèse. Le temps opératif représente le temps des opérations mémorielles nécessaires à la construction du langage dans le cerveau humain. Il s'agit d'un temps infinitésimal essentiel pour comprendre et distinguer les deux phases principales de cette construction qui sont dans l'ordre chronologique la sémantogénèse et la morphogénèse (Guillaume, 1973). La sémantogénèse est constituée par l'ensemble des opérations sémantiques, allant du général au particulier, qui permettent au lexème d'arriver au terme de sa construction. Celle-ci s'effectue sur une trajectoire temporelle en relation étroite avec le signifiant et génère à la fin du parcours sémantique « le signifié de puissance » c'est-à-dire le « sens plein » du lexème construit. La phase successive de morphogénèse permet de mettre en place la morphologie de la langue et ainsi de distinguer le plan nominal du plan verbal. Pour comprendre la spécificité sémantique du verbe, il convient de faire référence à un autre concept fondamental : le temps impliqué. Pour Gustave Guillaume,

le verbe est un sémantème qui *implique* et *explique* le temps. Le *temps impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme «marcher» pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. (Guillaume, 1964 : 47-48)

Le temps impliqué est construit dans la phase de sémantogénèse alors que l'aspect que nous avons défini comme verbal est construit dans le cadre des opérations de morphogénèse. Dans ses écrits, Gustave Guillaume ne fait que poser la question de l'aspect « intra-sémantique » sans expliquer véritablement son importance et son fonctionnement. Il centre ses réflexions sur l'aspect verbal en morphosyntaxe parce qu'il est prédominant dans les systèmes verbaux des langues romanes. Dans la leçon du 02/12/1938, il écarte l'aspect notionnel pour des raisons d'évolution de l'indo-européen vers les langues romanes (Guillaume, 1938). Dans sa définition du temps impliqué, il n'envisage que ses relations avec la morphologie et le discours. C'est pour cela qu'il nous semble important, sans renier les principes théoriques fondamentaux de la psychomécanique du langage, d'avoir un regard différent sur la construction sémantique de l'aspect afin d'en identifier les mécanismes les plus importants. En effet, le temps impliqué va permettre de distinguer à la fin de la sémantogénèse les lexèmes qui pourront devenir des substantifs ou des verbes. Ainsi, en français,

le substantif « la marche » et le verbe « marcher » issus du même lexème « march- » comprennent l'ensemble des éléments sémantiques pouvant caractériser le temps impliqué. On le trouve également dans le sémantisme d'autres catégories linguistiques telles que l'adjectif, l'adverbe, etc. Sur le plan sémantique, le temps impliqué a donc une fonction discriminante essentielle et constitue l'un des éléments primordiaux permettant de distinguer les lexèmes. Nous postulerons qu'il est généré dès le début de la sémantogénèse.

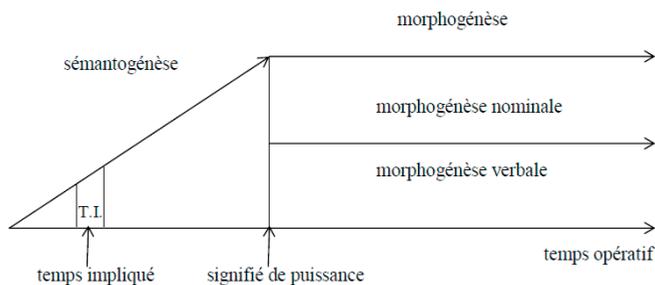


Figure 1 : Les opérations de genèse du langage

Il comprend des traits sémantiques qui vont caractériser la manière dont l'action du verbe sera envisagée et dont les deux sèmes les plus significatifs sont [+ duratif], [+/- borné]. Le sème [+ duratif] en est le constituant fondamental et obligatoire et l'opposition sémique [+ borné] / [- borné] précise si la limite de l'action envisagée est inscrite ou non dans le signifié ; c'est cette opposition qui permet de définir ce que nous avons appelé l'« aspect intra-sémantique ». Nous pourrions être tenté de faire un rapprochement avec la conception de l'aspect dans les langues slaves et de postuler que les verbes possédant le sème [+ borné] soient considérés comme des verbes perfectifs et les verbes possédant le sème [- borné] comme imperfectifs. Il semble difficile de prendre en compte cette hypothèse car tous les verbes des langues slaves peuvent avoir une forme perfective et imperfective. Afin de préciser le sémantisme des verbes des langues romanes, nous proposons de nous référer à la notion de « télicité » (Dahl, 1981 ; Lukajic, 2014). Les verbes téliques sont des verbes qui, dans leur signifié, incluent un « terme naturel », une limite du procès qu'ils expriment, alors que les verbes atéliques, n'incluent pas de limite et sont, par conséquent, des verbes ouverts qui expriment un procès continu. Comme tous les verbes, ces deux catégories possèdent l'élément sémantique [+ duratif]. Les verbes atéliques ne comportent pas de limitation inscrite dans leur signifié de puissance, le but et l'aboutissement du procès restent hors perspective. En revanche, pour les verbes téliques, les procès signifiés comportent – et ce, indépendamment de toute action extérieure exercée sur eux – une limitation. Une fois commencé, le procès se déroulera nécessairement jusqu'à son terme qui en constitue l'achèvement. Ainsi les verbes français et italiens naître / *nascere* et mourir / *morire* pourront être qualifiés de téliques dans la mesure où l'action de « naître » et de « mourir » ne peut se poursuivre dès le moment où l'on est « né » ou « mort ».

3. L'aspect morphologique des langues romanes

Comme nous l'avons précisé plus haut, l'aspect verbal dans les langues romanes appartient au domaine morphologique et c'est la présence de l'auxiliaire qui permet d'opposer les formes inaccomplies à celles accomplies. Le passage du système verbal latin à celui des langues romanes est caractérisé par de profondes modifications structurelles. L'une des plus importantes concerne l'introduction des auxiliaires d'abord « être », puis « avoir », qui vont permettre de différencier sur le plan aspectuel les nouveaux temps verbaux. C'est le cas, dans le passage du latin aux langues romanes, du passif synthétique *amor* (je suis aimé) qui est remplacé par *amatus sum*, de *amavi* (j'aimai / j'ai aimé) qui est remplacé progressivement mais beaucoup plus lentement par *amatus habeo* (Herman, 1975). Ces transformations sont très vraisemblablement liées à l'aspect sémantique des deux auxiliaires qui vont permettre, ainsi combinés avec le participe passé, d'exprimer l'aspect verbal accompli. Entre le IV^e et le VII^e siècle, le verbe *habeo* est à l'origine de la nouvelle forme du futur périphrastique *amare habeo* qui va remplacer la forme synthétique du latin classique *amabo*. Même dans ce cas, on peut émettre l'hypothèse que le verbe de possession *habeo* devient progressivement un auxiliaire dont le signifié est limité à l'aspect intra-sémantique télique. Le présent télique de *habeo* a tendance à exprimer une action future, un peu comme c'est le cas dans les langues slaves avec le « perfectif du présent », le signifié du verbe étant apporté par l'infinitif *amare*. De la même manière, les auxiliaires français et italiens issus de *habeo* et présents dans les formes verbales accomplies possèdent un aspect intra-sémantique « télique absolu » qui leur permet d'exprimer l'accompli. Dans le passage aux langues romanes, on peut supposer que par un phénomène de désémantisation que nous appellerons « saisie anticipée sémantique » sur l'axe de la sémantogénèse en psychomécanique du langage, le signifié de *habeo*, verbe de possession a été réduit à son aspect intra-sémantique, ce qui permet de créer des formes composées ayant un aspect verbal accompli.

On peut représenter ces opérations sémantiques sur l'axe du temps opératif de la manière suivante :

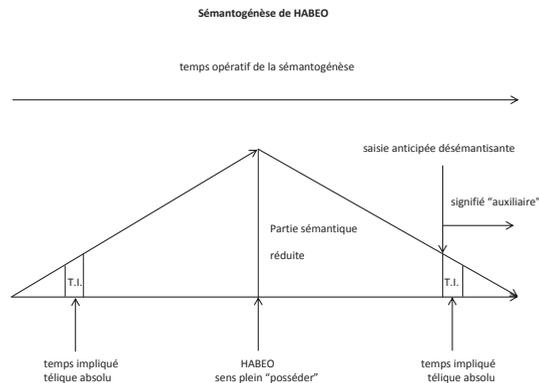


Figure 2 : Sémantogénèse de *habeo*

Dans ce schéma, nous avons délibérément reproduit symétriquement les deux étapes de la sémantogénèse pour bien rendre compte de la « métaphorisation » désémantisante. La partie de gauche correspond à la genèse sémantique qui va jusqu'au « sens plein », la seconde partie réduit le contenu sémantique à la valeur « téléique absolue », c'est-à-dire celle d'auxiliaire. L'expression « saisie anticipée » ne fait que rendre compte de cette réduction qui, une fois l'auxiliaire établi, interviendra avant l'arrivée du sens plein. Dans sa leçon du 3 février 1944 série A, Gustave Guillaume (1990a) évoque pour les langues romanes le choix de « avoir » « tourné vers le passé » donc vers l'accompli et « être » exprimant par définition une action atélique en raison de son *temps impliqué* :

Il est intéressant de noter que le seul fait d'avoir recours à l'auxiliaire *avoir* entraîne pour le verbe l'expression du passé, sans qu'il ne soit aucunement besoin de marquer formellement le changement de temps. Quand je dis : *j'ai travaillé*, je ne fais emploi d'aucune forme exprimant le passé ; en effet, l'auxiliaire *avoir* est au présent et le participe passé en français a acquis la totale indifférence à la position temporelle : il peut aussi bien signifier le passé que le présent ou le futur. (Guillaume, 1990b)

C'est l'auxiliaire auquel on adosse le participe passé qui en détermine le temps. Par lui-même, le participe passé ne signifie ni le présent, ni le passé, ni le futur ; il ne prend une valeur temporelle que par l'appui qu'il trouve dans l'auxiliaire (Guillaume, 1929 et 1984). À ce propos, il convient d'observer que l'emploi de l'auxiliaire « avoir » / *avere* entraîne automatiquement pour le verbe la valeur de passé là même où cet auxiliaire est employé au présent. Cela tient à la teneur même du verbe « avoir », qui est un verbe regardant du côté du passé en raison de son aspect sémantique qui marque par définition le résultat d'une action. À l'inverse, l'auxiliaire « être » / *essere* est un auxiliaire qui regarde le présent, ce qui a cet effet qu'un participe passé adossé à un auxiliaire « être » / *essere* au présent exprime le présent : « je suis aimé » / *sono amato*, tandis que le même participe passé adossé à l'auxiliaire « avoir » / *avere* exprime le passé : « j'ai aimé » / *ho amato*. Le verbe *esse* possède un aspect intra-sémantique « téléique absolu ». Pour les verbes conjugués avec lui, c'est la valeur intra-sémantique de téléicité du participe passé qui permet d'apporter la valeur aspectuelle d'accompli : « je suis tombé » / *sono caduto*, etc.

Voici la représentation graphique de la sémantogénèse de *esse* :

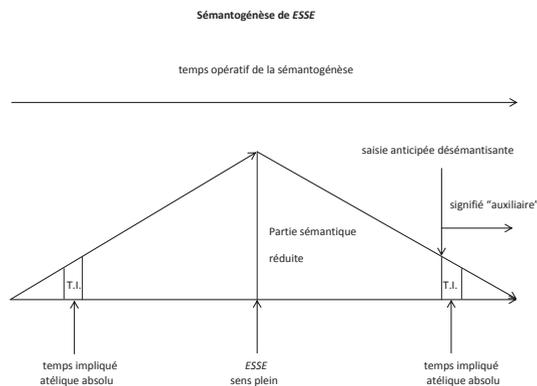


Figure 3 : Sémantogénèse de *esse*

Dans les systèmes verbaux de l'italien, ce sont donc les auxiliaires « avoir » / *avere* et « être » / *essere* qui permettent d'opposer de manière symétrique les formes simples aux formes composées avec en arrière-plan l'opposition aspectuelle inaccompli / accompli.

Toutefois, on peut observer que le passé simple et le passé antérieur en français et le *passato remoto* et *trapassato remoto* en italien posent un réel problème au niveau des systèmes verbaux. En effet le passé simple et le *passato remoto* sont des formes verbales simples qui ont une valeur aspectuelle accomplie puisqu'elles sont issues du parfait latin (*perfectum*) et dans le même temps elles indiquent une valeur temporelle ponctuelle qui pourrait correspondre à la valeur d'aoriste du parfait en latin. En ancien français et en italien – toscan, le passé composé et le passé simple possèdent tous deux l'aspect verbal accompli et se distinguent de la manière suivante : le passé composé (*passato prossimo*) est l'accompli du présent et caractérise une action écoulée depuis moins de 24 heures alors que le passé simple (*passato remoto*) se réfère à une action écoulée au-delà de 24 heures. En français classique, cette règle a disparu et peu à peu le passé composé a remplacé le passé simple comme forme verbale accomplie, même dans le cas d'une action ponctuelle dans un passé très éloigné du moment de l'élocution. En italien, le toscan conserve la règle des 24 heures, l'Italie du nord suit l'exemple du français contemporain alors que l'Italie méridionale est caractérisée par une alternance *passato prossimo* / *passato remoto* toujours plus en faveur du *passato prossimo*. Cette chute du passé simple montre bien la force des cohésions systémiques liées aux équilibres existant entre les formes simples et les formes composées. Cette nouvelle structuration est étroitement liée à l'apparition de l'auxiliaire qui permet de renforcer la cohésion des systèmes verbaux.

4. Les spécificités de l'aspect « intra-sémantique »

Comme nous l'avons vu précédemment, les verbes téliques incluent dans leur signifié une limite du procès qu'ils expriment. Voici quelques exemples de verbes téliques en français :

{abattre, aboutir, arracher, arriver, atteindre, assommer, casser, couper, dire, entrer, fermer, mourir, naître, tomber, trouver, tuer, etc.} ;

on aura une série équivalente en langue italienne :

{*abbattere, arrivare, cadere, chiudere, dire, entrare, morire, nascere, preparare, raggiungere, rompere, strappare, tagliare, trovare, uccidere, etc.*}.

Inversement, les verbes atéliques génèrent des procès qui peuvent se poursuivre sans limitation. L'action peut être interrompue par des circonstances extérieures, nous quittons la construction sémantique en langue et ces limitations relèvent alors du discours. C'est ainsi le cas des expressions suivantes « manger une pomme » ou « travailler jusqu'à 20 heures ». Les verbes « manger » et « travailler » n'ont pas de limitation de leur procès inscrite dans leurs signifiés, ils sont bien atéliques en langue, mais l'ajout de circonstances particulières peut donner un caractère télique à l'expression ainsi générée en discours. Ceci nous amène à distinguer le temps impliqué construit en langue de l'« aspect discursif » plus directement lié à des phénomènes d'ordre syntaxique.

Voici quelques exemples de verbes atéliques :

en français :

{adorer, aimer, briller, conserver, chercher, courir, dormir, durer, exister, habiter, manger, marcher, méditer, parler, régner, songer, travailler, venir, vivre, voyager, etc.} ;

en italien :

{*adorare, amare, ammirare, brillare, camminare, cercare, conservare, correre, dormire, durare, esistere, lavorare, mangiare, meditare, parlare, regnare, sognare, venire, viaggiare, vivere, etc.*}.

Dans la catégorie des verbes téliques, il est possible de distinguer les verbes qui sont très proches de la limite et dont l'action est imminente et ne durera qu'un bref instant, tels « tomber » / *cadere*, « mourir » / *morire*, etc. on dira qu'ils sont limités « à droite » et leurs formes conjuguées au présent de l'indicatif expriment une action future très proche : je tombe / *cado* signifie « je suis en train de tomber » et le point « limite » de la chute va être rapidement atteint. Comme le perfectif du présent des langues slaves, les verbes téliques français et italiens au présent de l'indication tendent à exprimer un futur imminent, alors

que leur « véritable » présent serait le passé composé, c'est-à-dire le présent de l'accompli : « il est tombé maintenant » / *è caduto adesso*.

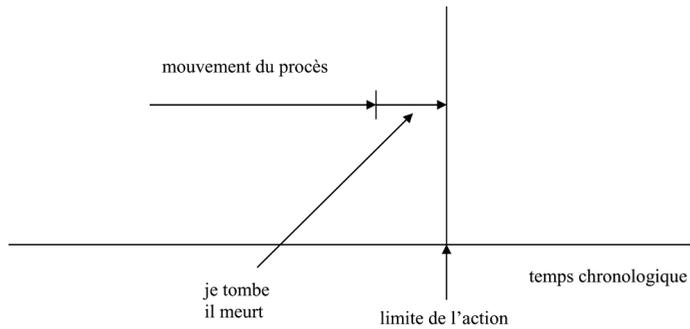


Figure 4 : Verbes limités à droite

Je tombe / je suis tombé	<i>cado / sono caduto</i>
Il meurt / il est mort	<i>muore / è morto</i>

De même qu'il existe des verbes téliques limités « à droite », on peut identifier des verbes téliques limités « à gauche ». Ce sont par exemple des verbes tels « naître » / *nascere*, « partir » / *partire*. Le procès de ces verbes est borné à gauche dans la mesure où la limite constitue le point de départ de l'action. Au présent de l'indicatif, ils expriment une action progressive « continue » (ou durative) que l'on pourrait qualifier d'ouverte. Ainsi « il est né » / *è nato* exprime une action en perspective qui vient de débiter.

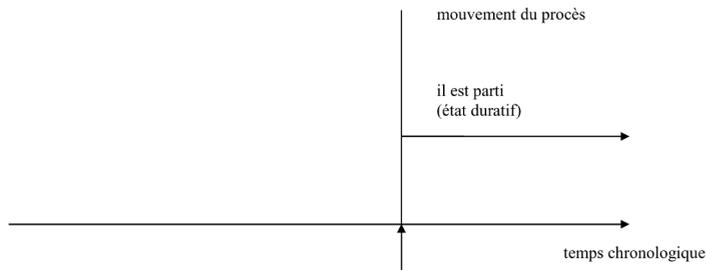


Figure 5 : Verbes limités à gauche

Il part / il est parti *parte / è partito*

On peut également observer, qu'en raison de leur aspect « intra-sémantique », certains verbes téliques peuvent être employés dans les tournures dites « absolues » comme celles qui pouvaient exister en latin (ablatif absolu). Ainsi, dans les phrases suivantes :

« Finies les vacances, les élèves vont retourner en classe » ou bien « Les vacances finies, les élèves vont retourner en classe » / *Finite le vacanze gli alunni torneranno a scuola,*

on peut constater qu'il s'agit souvent de verbes téliques limités « à droite ». Comme en latin, la télicité intra-sémantique de ces verbes confère au participe passé une valeur verbale d'accompli qui ne nécessite pas l'emploi de l'auxiliaire. Il en va tout autrement pour les verbes atéliques dont les participes passés nécessitent l'adjonction de l'auxiliaire pour pouvoir exprimer l'aspect grammatical accompli. Ainsi, on pourra difficilement avoir « *mangé le fromage, nous sommes passés au dessert » / **mangiato il formaggio siamo passati al dolce*, alors qu'on dira plutôt « Après avoir mangé le fromage, nous sommes passés au dessert » / *Dopo aver mangiato il formaggio, siamo passati al dolce.*

5. Les interactions entre aspect intra-sémantique et aspect morphologique

La valeur sémantique de l'opposition aspectuelle inaccompli / accompli correspond à une distinction du type non global / global. Analysons les phrases suivantes :

« Le Conseil des ministres a délibéré – délibéra – pendant quatre heures, le 4 octobre 2018 »
Il Consiglio dei ministri ha deliberato – deliberò – per quattro ore, il 4 ottobre 2018.

Ici, le verbe « délibérer » / *deliberare* possède un aspect intra-sémantique télique et la forme verbale a une valeur aspectuelle d'accompli. L'action passée est saisie dans sa globalité et ce, malgré une certaine incompatibilité entre le sens de la préposition « pendant » et la télicité du verbe « délibérer ».

Si l'on met ces phrases à l'imparfait de l'indicatif :

« ? Le Conseil des ministres délibérait pendant quatre heures, le 4 octobre 2018 »
? Il Consiglio dei ministri deliberava per quattro ore, il 4 ottobre 2018,

la valeur aspectuelle devient inaccomplie et l'action est alors saisie dans le passé dans sa non globalité (donc uniquement dans sa durée). Cet énoncé pourrait être considéré comme agrammatical. Toutefois, le degré de télicité étant moins fort que pour d'autres verbes tels « tomber », « partir », il peut dans certains contextes être acceptable.

De même, dans les exemples suivants :

« Il tombait » / *cadeva*, le verbe est sémantiquement télique et peu duratif avec une limite imminente même s'il exprime un aspect verbal inaccompli ;

et

« Il courait » / *correva* est sémantiquement atélique, sans précision de limite, tout en possédant lui aussi l'aspect verbal inaccompli.

L'interaction entre aspect intra-sémantique et aspect morphologique donne aux langues romanes une grande souplesse interprétative et permet d'obtenir des nuances et des effets de sens parfois très subtils. Ainsi, dans les phrases :

« En 1890, naquit le général de Gaulle »
Nel 1890 nacque il generale de Gaulle,

il y a concordance aspectuelle entre l'aspect intra-sémantique télique du verbe « naître » / *nascere* et l'aspect morphologique accompli. L'action passée est saisie dans sa globalité et caractérise un événement ponctuel. En revanche, dans les phrases :

« En 1890, naissait le général de Gaulle »
Nel 1890 nasceva il generale de Gaulle,

la combinaison de prime abord contradictoire entre l'aspect intra-sémantique télique et l'aspect morphologique non accompli, permet d'envisager une action non globale dont la télicité peut être et ce, « métaphoriquement », en partie « détélicisée » c'est-à-dire en suggérant un allongement « subjectif » de la durée du procès verbal. L'utilisation de l'imparfait donne une dimension temporelle étendue à cette naissance en sous-entendant les conséquences qu'elle aura sur l'histoire de la France au XX^e siècle et sur ses institutions jusqu'à aujourd'hui. Le fait de combiner un verbe télique avec un aspect morphologique inaccompli (grâce à l'emploi de l'imparfait) « rouvre » en quelque sorte la limite sémantique du procès en la déplaçant en dehors du champ communicatif, permettant ainsi une visée allocutoire nouvelle qui va impliquer de nouveaux destinataires. On pourra donc parler ici de modalité allocutoire « ouvrante ».

Dans certains contextes syntaxiques, on peut observer une forte incompatibilité entre les verbes téliques et l'aspect morphologique inaccompli dans le passé.

On pourra difficilement dire :

* ou ?? Il tombait pendant des heures

* ou ?? Il naissait pendant des années.

La situation est similaire en italien :

- * ou ?? *cadeva per ore*
- * ou ?? *nasceva per anni*.

Tous ces exemples montrent bien que le contexte syntaxique est fondamental pour déterminer s'il peut y avoir une certaine compatibilité entre l'aspect intra-sémantique et l'aspect morphologique.

En français et en italien, il existe quelques rares exemples de verbes qui présentent des incompatibilités au niveau de l'aspect morphologique. C'est ainsi le cas des verbes italiens comme *splendere* (resplendir), *bisognare* (falloir) et *stare* (rester) qui ont un aspect intra-sémantique atélique absolu. Ils sont donc incompatibles avec une saisie globale de l'action dans le passé et ils ne peuvent être conjugués à aucun des temps composés caractérisés par l'aspect morphologique accompli ; c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas de participe passé. Ainsi le verbe *splendere* (resplendir) ne possède pas de participe passé et ne peut donc être conjugué qu'au trois temps suivants de l'indicatif :

- Oggi splende il sole* (Aujourd'hui, le soleil resplendit ou brille)
- Ieri splendeva il sole* (Hier, le soleil resplendissait ou brillait)
- Domani splenderà il sole* (Demain, le soleil resplendra ou brillera).

Il ne peut avoir de forme composée :

- * *il sole ha / é *splenduto / *spleso* (le soleil a resplendi ou brillé).

Les verbes français « gésir », « messeoir » et « paître » sont également des verbes atéliques absolus qui ne possèdent pas de participes passés et ne peuvent être conjugués aux formes composées accomplies.

6. Conclusion

Dans notre étude qui se fonde sur les concepts théoriques de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, nous avons pu mettre en évidence l'existence de l'aspect intra-sémantique des verbes français et italiens en nous appuyant en particulier sur la notion de télicité. A la différence des langues slaves qui opposent lexicalement et sémantiquement les verbes imperfectifs aux verbes perfectifs et ce, dans le cadre du système de la langue, dans les langues romanes, l'opposition sémantique télique / atélique n'a pas de valeur morphologique et n'est génératrice que d'effets de sens lorsqu'il y a interaction entre aspect intra-sémantique et aspect morphologique ce qui est surtout le cas avec des verbes téliques. Notre étude pourra être poursuivie en particulier par la prise en compte d'une dimension aspectuelle au niveau syntaxique qui pourrait donner une vision nouvelle des interactions et de la hiérarchisation entre les plans sémantique, morphologique et syntaxique.

Bibliographie

- COHEN, David (1989). *L'aspect verbal*. Paris : Presses Universitaires de France.
- DAHL, Östen (1981). "On the Definition of the Telic-Atelic Distinction". In : TEDESCHI, Paolo ; ZAENEN, Annie (éds.). *Tense and Aspect – Syntax and Semantics. Vol. 14*. New York : Academic Press, pp. 79-90.
- GUILLAUME, Gustave (1929). *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion. [Réédition, 1965, avec *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Champion].
- GUILLAUME, Gustave (1984, original 1929). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Champion.
- GUILLAUME, Gustave (1938). "Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes". *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. [Article reproduit dans *Langage et science du langage*, pp. 73-86.].
- GUILLAUME, Gustave (1964). *Langage et science du langage*. Québec : Presses de l'Université Laval / Paris : Nizet.
- GUILLAUME, Gustave (1973). *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec : Presses de l'Université Laval / Paris : Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave (1990a). "Leçon 03 Février 1944, série A". In : VALIN, Roch ; HIRTLE, Walter ; JOLY, André (éds.). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Québec : Presses de l'Université Laval / Lille : Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME, Gustave (1990b). "Leçon du 15 juin 1944, série A". In : VALIN, Roch ; HIRTLE, Walter ; JOLY, André (éds.). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Québec : Presses de l'Université Laval / Lille : Presses universitaires de Lille.
- HERMAN, Joseph (1975). *Le latin vulgaire*. Paris : PUF. Collection *Que sais-je ?*.
- LUKAJIC, Dragana (2014). "L'aspect perfectif et la télicité : une comparaison entre les classes verbales en français et en serbe". *Revue du CEES (Centre Européen d'Etudes Slaves)*, 3, Université de Poitiers.
- MILLIARESSI, Tatiana (2009). "Opposition aspectuelle en russe et en français". In : VOGELEER, Svetana ; BRISARD, Frank ; DE BRABANTER, Philippe ; DENDALE, Patrick ; LE BRUYN, Bert (éds.). *Studies van de BKL – Travaux du CBL*. Vol. 4, pp. 1-18.
- ŠABRŠULA, Jan (1963). "La signification des verbes français et le problème de l'aspect". *Beiträge zur romanischen Philologie*, 2.1, pp. 166-179.
- ŠABRŠULA, Jan (1988). "Le sémantisme verbal et l'aspect de l'action en tchèque et en français". *Revue des études slaves*, 60.3, pp. 549-56.
- SRPOVÁ, Milena (2012). "Formes itératives dans le système aspectuel du verbe tchèque". In : BEGIONI, Louis ; BRACQUENIER, Christine (éds.). *L'aspect dans les langues*

naturelles, Approche comparative. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (collection *Rivages linguistiques*), pp. 81-92.

Louis Begioni
Università degli Studi di Tor Vergata
Dipartimento di Studi letterari, filosofici e di Storia dell'arte
Via Columbia 1
00133 ROMA
Italia